

En présence de l'IA-DASEN, IEN-A, SG, ISST, Conseillère Prévention, FO, FSU, UNSA

Cette instance, d'à peine 2h, s'inscrit dans un contexte particulièrement éprouvant. Les faits de violences, menaces, insultes envers les personnels augmentent en nombre et en gravité. Le manque d'enseignants, et donc de remplaçants est particulièrement criant dans le 1^{er} degré, ce qui n'aura pas échappé à Mme Oudéa-Castera ! Tout cela semble hors de contrôle, c'est très inquiétant.

Pour toute précision sur un point abordé dans cette instance, **contactez le syndicat.**

Les trois organisations syndicales ont fait une déclaration liminaire ([lire en PJ celle de FO](#)). Cette déclaration donne des éléments factuels sur notre département.

Sommaire :

- **déclarations liminaires / Réponses du DASEN**
- **visite du collège de Lusignan**
- **DTA amiante**
- **Radon dans les établissements**
- **Etat du remplacement**
- **Suivi Registre Danger Grave et Imminent (RDGI)**
- **Suivi Registres Santé Sécurité au Travail (RSST)**

Réponses du DASEN aux déclarations liminaires

Ne pouvant nier la situation désastreuse « *du remplacement extrêmement tendu* », le DASEN a été contraint d'agir, et sa solution a été de supprimer toutes les formations « *non statutaires* » pour les mois de janvier et février, « *J'ai conscience des difficultés* ». Mais **loin de parler de manque de postes et de pénurie de candidats à recruter, le DASEN trouve les responsables à la crise du remplacement : les écoles rurales bien sûr !** En effet, déroule-t-il dans son raisonnement : « *on est obligé de remplacer les personnels absents dans les écoles rurales (quand il y a 2 classes, on ne peut pas basculer tous les élèves dans la seule même classe restante), on manque alors de remplaçants dans les écoles en milieu urbain* ». Il ne parle des 21 postes, que le ministère demande de supprimer à la rentrée prochaine, que pour dire que cela sera traité dans les opérations de carte scolaire du 1^{er} degré, et qui vont certainement améliorer les choses ! Le constat est fait d'un **pic de 68 classes en écoles sans remplaçants** un même jour de janvier dans la Vienne !

Concernant le rejet du « choc des savoirs » et des groupes de niveaux porté unanimement par les 3 organisations syndicales siégeant dans l'instance, le DASEN oppose un ultime argument dans ses réponses : « *nous sommes des fonctionnaires, nous devons mettre en œuvre les politiques publiques décidées politiquement* ».

Enfin le DASEN nous dit aussi être préoccupé par certains registres SST qui montrent des problèmes relationnels entre les personnels et « *qu'il faudrait que les enseignants comprennent que le travail en équipe est très important.* »

Réponse de FO au DASEN

Quand FO lui rappelle que les réformes et contre-réformes que nous rejetons depuis toujours sont porteuses, entre autres, de la division entre les personnels (PPCR, Pacte, NEFLE, pour les plus récentes), il se défend en précisant qu'il « *ne cherche même pas les causes de ces problèmes relationnels* ».

Encore une fois, **cela revient à contourner volontairement le rôle préventif de l'instance F3SCT** pour la santé au travail, habitude bien confortée depuis que Macron a été élu.

Nous avons fait remarqué solennellement au DASEN **l'homogénéité très grande (et inhabituelle) des 3 déclarations liminaires sur la crise actuelle dans l'Éducation Nationale et sur l'état physique et psychologique alarmant des personnels**. Nous insistons également sur le fait que les enseignants ne sont pas devenus subitement aigris ou méchants entre eux, mais que les nouvelles organisations liées aux réformes sont responsables. Est-ce que la réforme du lycée ou la future réforme du collège sont génératrices d'apaisement lorsqu'il faut choisir entre 2 enseignants pour les dédoublements ? Que penser aussi des collègues du 1^{er} degré qui doivent accueillir dans leurs classes déjà surchargées une partie des élèves des collègues malades faute de remplacement ? Oui, cela est générateur d'exaspération !

Visite de la F3SCT au collège de Lusignan

Cette visite a mis en évidence deux choses : un manque de soutien et de cohérence lors des problèmes signalés via les registres et des élèves inclus au collège mais qui relèveraient d'autres types d'établissement ou de sections spécialisées (SEGPA ou ULIS), et non orientés vers ces structures car les familles sont entravées par la question des distances pour y scolariser leurs enfants, même les plus proches. **Le climat scolaire en est dégradé.**

Etat des DTA (Documents Techniques Amiante)

L'administration a réalisé une étude sur les 198 écoles du département pour vérifier **l'existence de la fiche récapitulative amiante, document obligatoirement archivé par la direction de l'établissement**. Environ 90 % des écoles ont répondu.

Sur ces écoles, 35,6 % ne sont en possession d'aucun document, et 64 % possèdent un document, mais seulement 61 % de ces documents sont conformes.

Pour conclure, environ la moitié des communes ne respecte pas la réglementation.

En cas de présence révélée d'amiante, **les personnels peuvent compléter une attestation de présence sur un lieu exposé à de l'amiante**, document qui pourra être utilisé en cas de maladie ultérieure.

Exposition des personnels au Radon

Si l'Amiante est maintenant connue et reconnue, le radon l'est moins. Il constitue pourtant la **principale source d'exposition aux rayonnements ionisants et le second facteur de risque de cancer du poumon** après le tabagisme. Le nombre de décès annuels par cancers du poumon attribuable au radon est estimé à 3000. Ceci justifie la mise en œuvre d'une politique de prévention.

Les communes sont classées en 3 zones. Si les zones 1 et 2 répertorient des taux de radon inférieurs aux quantités inquiétantes pour la santé, **en zone 3, le taux de radon est potentiellement significatif**. Les communes en zone 3 avec école ou collège sont : Adriers, Aailles-Limouzine, Ayron, Benassay, Champagné St Hilaire, Curzay sur Vonne, Iteuil, Jazeneuil.

Lathus St Rémy, Latillé, Le Vigeant, Ligugé, L'Isle Jourdain, Lusignan, Moulismes, Persac, Pressac, Queaux, Sanxay, Saulgé et Smarves.

Des mesures de ce taux de radon ont été diligentées et quelques-unes ont été relevées supérieures aux taux acceptables. La situation est suivie par l'administration.

FO suivra ce dossier : le rectorat ne semble pas mettre les moyens pour prévenir ce risque. Même si l'action la plus adaptée pour lever ou alléger le risque d'exposition au radon reste l'aération régulière des locaux, encore faut-il être prévenus qu'il faille le faire.

État du remplacement dans la Vienne

FO a souhaité revenir sur ce sujet, puisqu'au-delà des établissements scolaires, le problème se pose de façon inquiétante **également dans les services du rectorat** ! Ce que le DASEN a reconnu, se disant « *en incapacité d'assurer des remplacements* », y compris pour les personnels administratifs mais aussi pour les chefs d'établissements ou les inspecteurs. FO a aussi interpellé sur plusieurs situations où il y avait des remplaçants et que ceux-ci n'étaient pas affectés malgré l'absence de personnels. Le DASEN nous a confirmé que le **rectorat était aussi confronté à un problème budgétaire qui interdisait depuis plusieurs semaines le paiement, donc le recrutement de remplaçants : c'est évidemment un scandale absolu et que les remplacements deviennent tout simplement impossible.**

Suivi des RDGI

Pour le suivi d'une situation de collègues d'une école soumis en décembre à intimidation, puis menacés de représailles physiques, puis menacés de mort, et ayant actionné leur droit de retrait quelques jours après la saisine du Registre Danger Grave et Imminent par un représentant du personnel FO (montée en puissance du degré de menace), **le DASEN écarte la discussion dans l'instance** en déclamant l'action de l'IEN et le fait que les familles fautives ont déscolarisé leur enfant de l'école. **Ce récapitulatif a duré 30 secondes et s'est conclu par le fameux « sujet suivant », coupant court à tout dialogue.**

Le constat porté par FO sur le suivi de cette situation par l'employeur a été livré dès la déclaration liminaire : les préconisations portées par l'enquête de la F3SCT-D n'ont pas toutes été prises en compte, ni toutes appliquées par l'employeur, et aucun retour clair n'a été adressé aux personnels, ni aux membres de l'instance, sur les mesures prises et leur déroulé calendaire. **Autrement dit : des agents en Danger Grave et Imminent laissés sans informations sur le traitement de leur situation, et les représentants des personnels en charge de la santé sécurité au travail dans l'instance tenus soigneusement écartés de leur rôle de contrôle des mesures de levée du risque !**

FO établit clairement dès sa déclaration liminaire que la levée du risque n'a lieu que du seul fait que les familles aient déscolarisé leur enfant de l'école. **Parlez-nous de considération ! (en PJ)**

Suivi des signalements individuels (RSST, etc.)

Nous tenons bien évidemment informés personnellement nos syndiqués quand ils sont concernés par les éléments évoqués lors de ce point.

D'une façon générale, nous regrettons que le suivi des signalements soit abordé en fin de séance (qui ne dure que 2h sur décision du DASEN), **ce qui écourte les discussions sur ce point, pourtant essentiel pour FO.** Nous avons demandé (une fois encore) que l'étude des signalements (RSST, etc.) soit remontée en tête de l'ordre du jour.

Vos représentants FO à la F3SCT-D, Julien Marmisse et Frédéric Artus